

Protection contre la guerre chimique.

Publication allemande.

Dans le numéro du 11 janvier 1935 de la revue : *Fördertechnik und Frachtverkehr*, M. Schacht étudie les mesures à prendre pour parer à l'éventualité de la détérioration des canalisations et des réservoirs d'eau en cas d'attaques aériennes.

On peut admettre que les organisations privées de protection pourraient éteindre 85 à 90% des incendies allumés dans les combles par les bombes incendiaires, si une réserve d'eau existe sur les lieux, si les charpentes en bois sont ignifugées, et si les combles ne sont pas encombrés d'objets combustibles. Pour les incendies exigeant l'intervention des pompiers, il y a lieu de redouter la crevaisson, par les bombes incendiaires, des conduites de distribution d'eau ; la pression doit être réglée de manière que les fuites ne soient pas excessives, sinon, on risque d'inonder en partie les abris souterrains, tout en laissant subsister aux prises d'eau un débit suffisant. Les extincteurs sont efficaces, sauf s'il s'agit de bombes au phosphore, et surtout des bombes aluminothermiques, qui dégagent des gaz combustibles au contact de l'eau. Pour prévenir le manque d'eau, il y aurait lieu de rendre obligatoire le fonçage d'un puits par groupe de maisons ; ces puits, qui existent assez souvent, mais sont abandonnés, doivent être remis en état de fonctionnement. Les abords des lacs et des cours d'eau doivent être aménagés pour permettre aux pompes d'incendie d'assurer une distribution d'eau de fortune ; il serait judicieux d'imposer dorénavant la disposition en boucle pour les conduites maîtresses des distributions d'eau, et de prévoir deux installations de pompage, l'une électrique, l'autre autonome. Parmi les questions en suspens se rangent le camouflage des stations de pompage et leur protection au moyen des nuages artificiels ; les citernes à combustibles liquides pourraient éventuellement servir de réservoirs d'eau. La rupture des barrages par l'effet des bombes explosives aurait des conséquences redoutables, qu'aucune mesure ne semble pouvoir prévenir.

Publication française.

Les gaz toxiques. Les adjuvants dans les combinaisons organiques halogénées, par Marcel HANNE, ingénieur des Arts et Manufactures (*Chimie et Industrie*, n° 6, juin 1935, pp. 1317-1320).